



MAIRIE DE OSSE
25360

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2018 À 20 H 00

sous la présidence de M. Charles PIQUARD, Le Maire

Membres en exercice : 9

Membres présents : 7

Membres votants : 8

Ayant donné procuration : 1

Absent excusé : 1

Absent : 1

Etaient présents : Mmes Maryna DORNIER - Laurence FONTAINE

M. Pascal FAIVRE – Franck MORGANTI – Charles PIQUARD – Claude POULOT – David ROETHLISBERGER

Etait excusé : M. Franse OSTHENE

Pouvoir : M. Franse OSTHENE à M. Claude POULOT

Etait absent : M. Jean-Louis PAUTHIER

Secrétaire de séance : Mme Maryna DORNIER

Président de séance : le Maire, M. Charles PIQUARD

Date de convocation : 17 septembre 2018

Date d’affichage : 27 septembre 2018

ORDRE DU JOUR

- ✓ approbation du procès-verbal du 7 septembre 2018
- ✓ rapports d’activité et compte-rendu de réunions
- ✓ rapport travaux
- ✓ réorganisation des commissions
- ✓ compte-rendu de réunion :
 - décorations de Noël
- ✓ délibérations
 - Baux communaux
 - M. Saint-Hillier Michel,
 - M. Jeannerot Dominique
 - dossier de demandes de subventions
 - Voirie rue de l’Ecole,
 - Bâtiment Salle des Associations
 - Admission en non-valeur
 - Forêt : tarif de l’affouage 2018-2019
- ✓ Informations et questions diverses

Monsieur PIQUARD, le Maire, déclare la séance ouverte à 20 heures et zéro minute.

Il procède à la lecture du procès-verbal du **7 septembre 2018** approuvé à l'unanimité.

Vote : 8 pour 0 contre 0 abstention

➤ **rapports d'activité :**

M. le Maire informe les membres du conseil des différentes réunions communales et intercommunales.

- 11 septembre : élaboration stratégie Forêt bois,
- 12 septembre : réunion décoration de Noël (rapporteur : Claude POULOT) : une réunion d'information, ouverte à tous les habitants qui veulent participer aux décorations du village, aura lieu le mercredi 3 octobre à 20 heures à la Mairie.
- 14 septembre : session plénière de la Chambre d'Agriculture,
- 14 septembre : invitation aux 10 ans de l'entreprise OPALE,
- 14 septembre : A.G. de l'association « les Amis de l'Ecole » (rapporteur : David ROETHLISBERGER),
- 17 septembre : URACOFOR Bois sans Maître,
- 18 septembre : Visite de Mme la Présidente de Région,
- 19 septembre : Réunion assainissement Report,
- 20 septembre : présentation du PETR à 10 médecins en fin de promotion pour une éventuelle installation sur notre territoire,
- 21 septembre : réunion avec l'académie sur le thème : le numérique dans le scolaire),
- 22 septembre : inauguration du parc éolien de Rougemont-Vaîte,
- 21 septembre : réunion avec la fédération des chasseurs, de l'Agence de l'Eau et des membres de la COM-COM concernant les travaux dans le Gour et le ruisseau de Osse.

➤ **dossier travaux bâtiment périscolaire :**

- le devis de l'entreprise BESAC-ELEC d'un montant de : 2 460.00 € TTC a été validé par les membres du conseil municipal.

➤ **dossier assainissement : élimination des eaux pluviales : rues de l'Amitié et de la Liberté**

- le marché de prestation de service proposé par le cabinet Benoit Ciresa INGENIERIE a été validé par les membres du conseil municipal pour un montant de 2 880.00 € TTC.

➤ **dossier commission :**

- A la suite de la démission d'une conseillère municipale, il est nécessaire de reconstituer les commissions communales :
 - Voirie : Vice-Président : M. Franck MORGANTI,
 - Urbanisme : Vice-Président : M. Franck MORGANTI,
 - Environnement : Vice-Président : M. David ROETHLISBERGER,
 - Ecole : Présidente : Mme Maryna DORNIER,
 - Dépense : Vice-Président : David ROETHLISBERGER,

➤ **dossier urbanisme :**

Dépôt de déclaration préalable : 1

➤ **Délibérations :**

N° 2018 – 41 / OBJET : Tarif de l'affouage 2018-2019

Les membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré, décident de fixer le prix de l'affouage pour l'année 2018 - 2019 à : **100 €** (le règlement s'effectuera à l'inscription).

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 42 / OBJET : Demandes d'admissions en non-valeur

M. le Maire EXPOSE aux membres du conseil municipal les demandes d'admission en non-valeur pour un montant global de : 2 117.20 € réparti sur 34 titres de recettes émis entre 2013 et 2015 sur le Budget principal,

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- D'APPROUVER l'admission en non-valeur des recettes
- D'AUTORISER M. le Maire à signer tous les documents nécessaires

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 43 / OBJET : Bail des terrains communaux : M. Dominique JEANNEROT

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que le bail des terrains communaux concernant Monsieur Dominique JEANNEROT arrive à échéance le 31 décembre 2018.

M. Dominique JEANNEROT souhaite reconduire ce bail dans les mêmes conditions que précédemment et Le bail est conclu pour une durée de neuf années

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal

- acceptent la reconduction du bail du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2027,
- autorisent Monsieur le Maire à signer toutes pièces relevant de ce dossier.

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix abstention

N° 2018 – 44 / OBJET : Bail des terrains communaux : M. Michel SAINT-HILLIER

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que le bail des terrains communaux concernant Monsieur Michel SAINT-HILLIER arrive à échéance le 31 décembre 2018.

M. Michel SAINT-HILLIER souhaite reconduire ce bail dans les mêmes conditions que précédemment et pour une durée de 9 ans ;

Le bail est conclu pour une durée de neuf années ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal

- acceptent la reconduction du bail du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2027
- autorisent M. le Maire à signer toutes pièces relevant de ce dossier.

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix

N° 2018 – 45 / OBJET : Demande de subvention : voirie rue de l'Ecole

M. le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité d'engager des travaux de sécurité dans le périmètre des écoles communales soit rue des Ecoles avec :

- création d'un parking de 10 places,
- 1 place de retournement,
- création de trottoirs.

Le coût prévisionnel s'élève à 13 936 € HT soit 16 723.20 € TTC.

Ce dossier est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre des « aménagements de sécurité ».

- le plan de financement serait le suivant :

* Fonds libres : 10 452 €

* Emprunts : néant

* Subventions : 3 484 €

- sollicite l'aide financière du Conseil départemental.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver le projet de sécurisation de voirie,

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix

N° 2018 – 46 / OBJET : Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : rénovation Salle des Associations

M. le Maire expose que le projet de rénovation de la salle des Associations consiste en :

- isolation des combles et travaux sur la toiture pour un montant de :
 - 14 000 € HT soit 16 800.00 € TTC
- Travaux de maçonnerie : ravalement des façades pour un montant de :
 - 3 427 € HT soit 4 112.40 € TTC

Le coût prévisionnel s'élève à 17 427 € HT soit 20 912.40 € TTC. Il est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 17 427.00 €

DETR : 5 228.10 €

Autofinancement communal : 12 198.90 €

Le projet sera entièrement réalisé, pendant le 4^{ème} trimestre de l'année en cours.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver le projet

Par 8 voix pour 0 voix contre 0 voix

➤ **Informations et questions diverses**

- Commission environnement :
- Travaux sur le ruisseau et réflexion concernant les plantations autour du terrain multisport : un projet de réhabilitation du ruisseau est présenté aux membres du conseil. L'étude est menée par la fédération de la chasse, en concertation avec plusieurs villages
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable exercice 2017 : conformément aux dispositions réglementaires, le maire présente le rapport aux conseillers.
- Information sur la qualité de l'eau : synthèse 2017,
- Information sur le territoire Doubs Baumois,
- Proposition de memory 44 : une manifestation sera prévue à Osse courant 2019
- Proposition de baptiser une place : Arnaud Beltrame : la réflexion est en cours
- Ouverture du cinéma à Baume-Les-Dames : voir programme sur tableau d'affichage,
- Nouveau blason pour la région bourgogne Franche-Comté : la commune l'installera prochainement, ainsi que le blason de la commune.
- Information sur les démarches à effectuer pour bénéficier d'une remise en cas de fuite d'eau : cf document sur tableau d'affichage,
- Emploi « jeunes » : été 2018
 - 2 jeunes ont travaillé dans la commune durant 2 semaines à raison de 20 h / sem pour un coût total de : 1 017 € ttc
- Les chantiers loisirs jeunes : en partenariat avec le département, la Com-Com Doubs Baumois, la Caf et les Francas : réflexion pour envisager des travaux sur 2019,
- Suite à la dissolution de la CCVA, la commune de Osse a perçu la somme de 42 081.60 €
- Cérémonies du 11 novembre : en vue de la conférence prévue le 26 octobre prochain à 20 heures à Osse, salle de convivialité, les personnes disposant de photos de poilus ou du village pendant la guerre, et qui acceptent de les exposer, peuvent les déposer rapidement à la mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée
ce vendredi 21 septembre 2018 à 23 h 00

Document rédigé par Charles PIQUARD et validé par Maryna DORNIER